

Nous contacter

Par téléphone

04 81 65 60 78

> Service Commercial :

du lundi au vendredi de 9h à 20h

> Service Relations Clients :

du lundi au vendredi de 9h à 17h

Par courrier

SantéVet

35 rue de Marseille – CS 50623
69366 LYON
CEDEX 07

SANTEVET - 35, rue de Marseille - CS 50623 - 69366 Lyon CEDEX 07 (France) - VETASSUR, société de courtage en assurances, SARL au capital de 15.000 euros - RCS Lyon B 449 826 742 - N°ORIAS : 07 003 163 (www.orias.fr) - Garantie Financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle conformes au Code des Assurances - SANTEVET est une marque du Groupe LA COMPAGNIE DES ANIMAUX. LA COMPAGNIE DES ANIMAUX SAS - SANTEVET, une compagnie certifiée ISO 9001.

SantéVet

Ensemble, prenons soin de votre animal

&



vous offrent



START+
PET FRIENDLY SERVICES



Votre cadeau de la part
de votre éleveur

GRATUIT
ET
SANS ENGAGEMENT



Grâce à son dispositif **Assur'Chiot-Chaton**, le SNPCC vous fait profiter d'une offre exclusive, en partenariat avec SantéVet !

Accueillez votre nouveau compagnon en toute sérénité,
avec SantéVet START+ !

1 Pourquoi profiter de la formule SantéVet START+ ?

Pour rentrer sereinement chez vous avec votre nouveau compagnon, votre éleveur et SantéVet vous font bénéficier de la formule « SantéVet START+ » !



Profitez de **3 mois d'assurance santé animale offerts** pour votre **chien** ou **votre chat**, de 8 semaines à 6 ans.



GRATUITE et SANS ENGAGEMENT, la formule SantéVet START+ est **valable 90 JOURS, SANS TACITE RECONDUCTION**.

Votre formule SantéVet START+ **s'arrêtera automatiquement, sans aucune action de votre part**, une fois les 3 mois écoulés.

2 Vos services SantéVet START+

3 mois d'Assurance Santé Animale offerts

Valable pendant	90 jours	Maladie	Accident	Chirurgie suite à accident
Taux de remboursement	50%			
Plafond	Maladie, décès : 150€ Accident : 1000€	✓	✓	✓
Franchise	0€			

Délais de carence : 48h pour l'accident et la chirurgie suite à accident, 15 jours pour la maladie.

Pendant **90 jours**, bénéficiez gratuitement du **remboursement de vos factures vétérinaires à hauteur de 50%** (dans la limite de 150€ pour la maladie et la garantie décès, et jusqu'à 1 000€ en cas d'accident). **L'Assurance Santé Animale** a pour but de rembourser **les frais imprévisibles**, tels que les **accidents**, la **maladie** et la **chirurgie suite à accident**.

Exemples de maladies fréquentes :

- **Chiot** : gastro-entérite infectieuse
- **Chaton** : troubles digestifs suite aux parasites (vers)

Exemples d'accidents fréquents :

- **Chiot** : ingestion d'un corps étranger
- **Chaton** : fracture d'une patte suite à une chute

SantéVet Urgences 24h/7j

Intoxication, chute, saignement... Un accident peut se produire à n'importe quel moment ! **Pas de panique, nous sommes là 24h/7j pour vous aider.**

Si vous n'arrivez pas à joindre votre vétérinaire ou que vous êtes loin de chez vous, **contactez SantéVet Urgences !**

SantéVet Urgences vous permet de **joindre GRATUITEMENT un vétérinaire 24h/7j par téléphone**, et de bénéficier de ses conseils pour apporter les premiers soins à votre animal, ou vous diriger vers la clinique de garde la plus proche de vous.

3 Vos frais vétérinaires remboursés en 1 clic !

Une fois votre formule SantéVet START+ activée par votre éleveur, nous vous communiquerons **vos accès à votre Espace Client SantéVet** par e-mail.

Pour demander un remboursement, c'est très simple :

1. **Téléchargez votre feuille de soins** depuis votre Espace Client SantéVet et faites-la remplir par votre vétérinaire lors de la consultation.
2. **Connectez-vous** sur votre Espace Client et **transmettez votre feuille de soins accompagnée de la facture vétérinaire et des pièces justificatives** pour votre remboursement.
3. **Vous serez remboursé(e) directement par virement bancaire** sur le compte que vous nous aurez communiqué.

4 Vos avantages SantéVet



Contactez l'un de nos **Conseillers en Santé Animale** pour poser toutes vos questions.



Vos demandes de remboursement sont **analysées sous 48h ouvrées**.



Accédez à votre **Espace Client** et à l'**application mobile SantéVet**.